



140 Chemin les Mourres
84660 MAUBEC

Maubec le 20 Janvier 2010

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les Adjointes,
Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Depuis la réunion publique que vous avez organisée le 9 Novembre 2009, pour présenter aux Maubecquois les grands projets d'urbanisation liés au prochain PLU, notre association s'est longuement penchée sur les documents que vous avez mis à la disposition de vos concitoyens ainsi que sur les notes prises lors la dite réunion.

L'hypothèse de croissance de l'urbanisation ne nous paraît pas correspondre à la réalité, et des silences sur d'autres projets qui semblent pourtant en bonne voie nous laissent perplexes. Toutefois il en est un contre lequel nous nous élevons avec véhémence, il s'agit de l'urbanisation du Vieux Maubec autour d'une nouvelle voie de circulation.

Monsieur le Maire, nous vous demandons solennellement de retirer ce projet du P.A.D.D. et du P.L.U. car il dénature par une extension artificielle (en effet elle ne correspond à aucun un espace habité au cours des siècles passés) l'ancien village qui mérite d'être protégé et mis en valeur dans sa forme actuelle.

Vous devriez au contraire préserver cet élément remarquable de la mémoire historique notre village plutôt que vouloir à tout prix réécrire le passé. Nous vous suggérons, ainsi qu'au nom de nombreux Maubecquois, de classer le Vieux Maubec en ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager).

Nous espérons que vous saurez entendre notre requête, qui est aussi celle de bon nombre de vos administrés et faire preuve d'une prise de conscience allant dans le sens de la préservation de la qualité de vie de notre village.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, à l'assurance de nos sincères salutations.

Le Président de DMAC
Jean Charles ARLIAUD